



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

PROGRAMME DE RADIO RURALE

No 01/2

LA GESTION DE L'EAU



Le CTA est financé par
l'Union Européenne

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission de développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer les capacités de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine.

La Radio rurale

La radio demeure, malgré l'essor des nouvelles technologies de l'information, l'un des outils de communication parmi les plus importants dans les communautés rurales ACP.

Le CTA a commencé à soutenir la radio rurale en 1991. Depuis, chaque année, une série de packs de radio rurale (PRR) est produite. Chaque pack concerne un sujet spécifique, du stockage des récoltes aux petits ruminants en passant par le manioc et la fertilité des sols. Le choix des sujets dépend des suggestions de nos partenaires ACP. 51 packs sont disponibles. Chaque pack comprend du matériel radio sur le sujet concerné, des interviews sur cassette ou CD, une transcription des interviews et un dossier d'introduction pour le présentateur, des documents complémentaires et un questionnaire pour les utilisateurs afin de recueillir leur commentaires.

**Vous pouvez trouver la plupart des packs sur le site web des PRR,
<http://ruralradio.cta.int/>.**

CTA
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas

Site Web : www.cta.int



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

PROGRAMME DE RADIO RURALE

No 01/2

LA GESTION DE L'EAU

CTA Centre technique de coopération agricole et rurale
Postbus 380, 6700 A J Wageningen, Pays Bas
Tél (31) (0) 317 467100 Fax (31) (0) 417 467067
<http://www.cta.int>

produit pour le CTA par WREN*media*
Fressingfield, Eye, Suffolk, IP21 5SA, UK.
Tél (44) (0) 1379 586787 Fax (44) (0) 1379 586755

CTA

Programme de Radio Rurale

2001/2

LA GESTION DE L'EAU

FICHE TECHNIQUE

L'accès à l'eau

L'eau est la ressource naturelle la plus précieuse et sa disponibilité est menacée en de nombreux points du globe autant du point de vue quantité que qualité . Les hommes, de plus en plus nombreux, en ont un besoin croissant tandis que parallèlement se développent l'agriculture et l'industrie. Depuis 100 ans, l'utilisation d'eau a plus que triplé et sa consommation par habitant a progressé de 50%. Déjà une cinquantaine de pays au moins connaissent des pénuries d'eau et un quart de la population mondiale ne peut satisfaire ce besoin élémentaire qui est d'avoir de l'eau potable. En fait il y a en fait deux problèmes concernant l'accès à l'eau : les pénuries d'une part et d'autre part une répartition inégale car globalement parlant, au niveau de la planète il y a assez d'eau pour satisfaire tout le monde : 97 % des ressources en eau de la planète sont dans les mers et est donc de l'eau salée. De ce qui reste c'est à dire 3 pour cent, seule une toute petite partie est accessible pour les besoins humains et est très inégalement répartie selon les pays et les régions. Mais la disponibilité de l'eau n'est pas le seul élément à prendre en compte quand on examine la consommation : ainsi le niveau de développement du pays est primordial :c'est ainsi que les populations des pays développés consomment considérablement plus d'eau que celle des pays en voie de développement : Le britannique moyen consomme ainsi 200 à 250 litres d'eau par jour (hygiène personnelle, lessive, arrosage du jardin, cuisine, ménage, lavage de la voiture, chasse d'eau des toilettes etc...) tandis que de nombreux habitants des régions les plus pauvres du globe ont moins de 10 litres par jour pour leurs besoins essentiels.

L'agriculture et la consommation urbaine

Mais le niveau de développement n'est qu'un des facteurs qui déterminent un libre accès à l'eau. Les exigences du secteur agricole entrent en compétition directe avec la consommation humaine. A cet égard , l'agriculture irriguée est souvent en Afrique l'activité la plus consommatrice en eau, en concurrence avec d'autres usages tels que l'approvisionnement des villes, l'industrie ou l'élevage. L'irrigation à grande échelle est parfois la cause de problèmes sociaux (déplacements de population, augmentation des inégalités, dépendance technologique) ou de dégradations de l'environnement (pollutions, maladies parasitaires, salinisation des sols). La prise en compte des objectifs et des stratégies des agriculteurs est donc essentielle pour améliorer la gestion de l'eau et la rendre durable, efficace et équitable. Ceci suppose donc des changements dans les politiques de l'eau, dans les systèmes fonciers, dans les systèmes économiques et dans les technologies existantes. Et là, l'héritage colonial et la main mise des états se fait encore durement sentir comme dans l'Office du Niger au Mali ou dans le projet OMVS dans la vallée du fleuve Sénégal.

La stratégie de gestion intégrée des ressources en eau, tant souterraines que de surface, est donc essentielle et est un principe acquis dans de nombreux pays dans le monde mais commence seulement en Afrique. Il implique une planification qui prend en compte le désir des populations ce qui est encore loin d'être le cas. Pour venir à bout des pénuries, le consensus général semble être qu'il vaut mieux utiliser l'eau disponible de façon plus efficace que de trouver de nouvelles sources, ce qui est souvent difficile et coûteux. Aussi au lieu de pomper d'énormes ressources financières dans la désalinisation de l'eau de mer par exemple, beaucoup d'experts affirment qu'il est beaucoup plus efficace de recycler les eaux usées ou de combattre les fuites ou le gaspillage. Des millions de dollars sont ainsi dépensés chaque année pour acheminer l'eau dans les villes ; Or la moitié de cette eau n'arrive jamais à destination à cause de tuyaux ou de robinets qui fuient et ce gaspillage n'est pas seulement le fait des pays en voie de développement dont les infrastructures sont souvent en mauvaise état.

De plus, les pays africains vont aussi être de plus en plus confrontés aux problèmes du traitement des eaux usées et des effluents industriels ou agricoles. Dans les pays développés plus de 80% des populations ont recours à des moyens collectifs ou individuels pour traiter les eaux usées. Mais moins de 15 % des africains peuvent les évacuer et souvent ce sont les cours d'eau qui servent d'exutoire aux eaux usées urbaines et aux effluents industriels. Les rivières urbaines atteignent un tel niveau de pollution qu'il faudrait recourir à des stations d'épuration : cela commence mais elles sont encore peu nombreuses car très coûteuses.

L'approvisionnement en eau potable

Malgré de nombreuses initiatives inspirées par les Nations Unies au cours des années 80 et 90, le nombre de gens ayant accès à l'eau potable a décliné en chiffre absolu au lieu d'augmenter. Dans la plupart des pays africains, coexistent deux types d'approvisionnement en eau potable. Au niveau des villages, un point d'eau collectif permet de fournir toute la communauté. Dans les zones urbaines, un réseau de conduites de distribution offre aux ménages la possibilité d'avoir un branchement privé ou de se ravitailler aux bornes-fontaines. À la clé de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, une baisse très sensible des pathologies dues à l'eau comme les amibes ou les diarrhées.

La multiplication des projets hydrauliques a été tout à fait impressionnante dans de nombreux pays du continent à l'occasion de la Décennie Internationale de l'eau potable lancée en 1981 par les Nations Unies mais de nombreuses installations villageoises tombent en décrépitude. À cela, plusieurs raisons : coût des pièces détachées trop important, faute de personnel qualifié pour réparer les pompes mais surtout l'absence au départ, d'association des populations bénéficiaires à la conception et à la réalisation de programmes nationaux d'hydraulique villageoise. Ces erreurs ont été identifiées et reconnues par les gouvernements et les choses changent indiscutablement mais ces changements ne se font pas non plus tout seul car de nombreux villageois habitués aux forages et pompes « cadeaux » ne comprennent pas toujours que le gouvernement leur impose maintenant d'entretenir des équipements dont elles reconnaissent les bienfaits mais qu'elles ne considèrent pas forcément comme leur. D'où la création de comités de gestion et la décision de ne faire un forage dans un village que si le village s'engage à se former pour aménager et à prendre en charge l'entretien de la pompe.

De façon générale, l'approvisionnement en eau potable s'améliore, reste que dans les zones urbaines, plus de 100 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable : ainsi au Cameroun, plus de la moitié des populations des villes n'ont pas accès à l'eau distribuée par la

Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) .Au Burkina Faso, le nombre d'abonnés au réseau par branchements privés est également très faible : 50 branchements par kilomètre à Ouagadougou, dix à vingt dans les autres villes. L'Office de l'Eau et de l'Assainissement avait surtout jusqu'à présent consacré ses efforts à la densification du réseau des bornes-fontaines mais les choses sont en train de changer.

Bibliographie

Etude documentaire sur la gestion de l'eau en Afrique sub-saharienne – Jean Louis Couture-CTA Octobre 1999

Si l'eau vient manquer – Spore no 57 –CTA

Gestion équitable, efficiente et durable de l'eau pour le développement agricole et rural en Afrique sub-saharienne – Séminaire CTA- Septembre 1999 -

Liquid assets – Panos Media Briefing no 29 – August 1998-

L'eau au cœur des conflits – L'Autre Afrique – Mai 1999-

L'irrigation – Le courrier – Dossier no 124-

L'or bleu du 21 eme siècle – Courier de la planète no 24

Gérer l'eau potable au village – Agripromo no 67 -

CTA

PROGRAMME DE RADIO RURALE

01/2

LA GESTION DE L'EAU

- 1 Réalisation et gestion des forages en milieu rural ivoirien. 10'45**
En Côte d'Ivoire comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, on a assisté au cours des 30 dernières années à la réalisation de nombreux forages, généralement entrepris par des entreprises étrangères payées par le gouvernement ou par des ONGs . . .

- 2 Complémentarité des modes d'approvisionnement en eau à Yaoundé. 8'30**
Le service public de l'eau de la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun, n'est que partiellement assuré par une entreprise nationale, la SNEC. Une part importante de la population a donc recours à des points d'eau traditionnels . . .

- 3 Épuration des eaux usées à Ouagadougou. 3'15**
Le gouvernement burkinabé vient de lancer, en juin 2001, un immense projet d'assainissement pour toute la ville de Ouagadougou d'une valeur de 5 milliards de francs CFA, financé par la Banque Mondiale .Les travaux ont d'ailleurs déjà commencé . . .

- 4 Les pompes communautaires en panne. 5'12**
Les années 80 avaient vu dans toute l'Afrique une pléthore de nouveaux forages. Mais quelques 10 ou 20 années plus tard, les pompes nécessaires à la bonne marche de ces points d'eau, sont souvent en panne et laissées à l'abandon . . .

- 5 La gestion intégrée des ressources en eau au Burkina. 5'50**
De plus en plus, les gouvernements de part le monde prennent conscience que l'eau est une denrée périssable et précieuse qui doit être préservée. L'Afrique ne fait pas exception et à cet égard le Burkina fait figure de modèle . . .

LA GESTION DE L'EAU

RÉALISATION ET GESTION DES FORAGES EN MILIEU RURAL

Chapeau

En Côte d'Ivoire comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, on a assisté au cours des 30 dernières années à la réalisation de nombreux forages, généralement entrepris par des entreprises étrangères payées par le gouvernement ou par des ONGs. Les évènements politiques récents ont sérieusement perturbé la réalisation du programme de forages mais 62 pour cent du territoire est équipé actuellement de points d'eau : ceci est cependant encore loin de l'objectif proclamé par le gouvernement, à savoir un point d'eau pour 100 habitants. Boni Kabié a enquêté dans le village de Songon Attiè, qui bénéficie d'un forage depuis 1989.

Duree de la bande : 10' 45

- Studio** Situé à une centaine de kilomètres d'Abidjan, Songon Attiè ne se distingue guère de centaines d'autres villages ivoiriens sinon que ses 500 habitants, au lieu de devoir aller au marigot, ont maintenant un forage pour leur approvisionnement en eau. Est ce que cela a fait une grande différence dans leur vie ? C'est la question que Boni Kabié a posé au chef du village, Aké Yao
- Aké Yao** Oui il y a une très grande différence parce que surtout à notre niveau, à Songon ici, nous n'avons pas des sources d'eau tout près parce que nos mamans ont tellement souffert ...Elles partaient jusqu'à un kilomètre et demi pour aller chercher de l'eau à la rivière et ici aussi pour faire un puits, il faut vraiment compter une cinquantaine de mètres avant d'y trouver ... c'est pas facile et avec la différence du forage ... cette différence, je pense que vraiment, ça été un effort pour ceux qui sont venus nous faire ça ...et nous en demandons encore vraiment une autre pompe parce que ...il y a encore notre village qui est là ..si on en trouve encore, et ben ça va nous faire grand plaisir toujours
- Kabié** Oui parce que depuis la réalisation du forage jusqu'à aujourd'hui, la population a grossi, l'eau ça ne vous suffit plus, n'est ce pas ?
- Aké Yao** Ce n'est pas parce que ça ne nous suffit pas mais c'est au niveau des distances villageoises parce que elles ne sont pas regroupées.... pour dire que si nous étions regroupés, je pense que là personne ne va quand même marcher à 250 mètres, 500 mètres pour venir chercher l'eau.
- Kabié** Quelles sont les difficultés que vous avez aujourd'hui à entretenir le puits, le forage ?
- Aké Yao** La difficulté c'est que à vrai dire les pompes se gâtent chaque fois et surtout le piston coûte très cher, surtout le piston et puis les joints, les joints se détériorent vite , les joints en caoutchouc se détériorent vite et quand c'est gâté, ça provoque la grande panne même qui est en profondeur.
- Kabié** Et à votre niveau est ce que vous y avez réfléchi ? Qu'est ce que vous pensez faire ?

- Aké Yao A notre niveau, je pense que vraiment si nous pouvons vraiment avoir un château qui pourrait nous mettre à l'abri de cette difficulté ou changer ce système de pompage parce que les femmes, elles ont trouvé que pomper avec les pieds là parce que le puits est en profondeur d'une cinquantaine de mètres, elles disent qu'elles souffrent surtout des cuisses, des jambes... que ça leur fait mal beaucoup. Au début c'était à main et maintenant c'est à pied mais elles ont trouvé que vraiment elles souffrent surtout avec les pieds.
- Studio Construit en 1989 par le groupe Foraco, le forage de Songon Attié doit respecter les normes internationales mises au point par notamment l'OMS et la FAO. Henry Testot Ferry, directeur des opérations pour l'Afrique du groupe Foraco nous dit quelles sont ces normes
- Testot Ferry Il y a des normes de diamètre, de profondeur, de protection de la nappe souterraine donc c'est là, la grande différence entre un puits et un forage : un puits souvent se limite à la portion superficielle du sol c'est à dire dans les 30, 40, 50 premiers mètres avec de l'eau qui est en contact direct avec la surface, avec les pollutions éventuelles, avec les pollutions par les engrais, parça peut être un cimetière, ça peut être des fosses sceptiques qui sont proches du sol donc malheureusement on est moins ...on peut moins contrôler la qualité de l'eau d'un puits qui est assez superficiel et qui en plus est ouvert à tous les vents puisqu'un puits, on descend avec un seau donc c'est plus pratique pour un villageois de récupérer de l'eau d'un puits mais la qualité de l'eau est beaucoup moins sûre. Un forage par contre, on doit isoler cette partie superficielle pour aller chercher une eau de très bonne qualité dans le sous sol qui est toujours un peu plus profonde, la moyenne en Côte d'Ivoire est d'une soixantaine de mètres pour tous les forages qui existent, et il y en a 20 000 qui doivent exister déjà, donc la protection est beaucoup plus efficace et on sait qu'un forage qui est complètement hermétique, qui est fermé à toutes pollutions, respecte les qualités qu'on lui demande, que l'OMS lui demande ...Il y a une analyse bactériologique et physico-chimique qui est faite systématiquement en fin de forage et on ne livre le forage aux villageois que si la qualité est là et quand l'administration a pu contrôler que l'eau est de bonne qualité.
- Studio En effet, une fois le forage terminé, les ingénieurs s'en vont et le forage est donc livré aux villageois qui doivent alors le gérer. Mais ils ne le font pas tout seuls et reçoivent l'aide des techniciens du Ministère de l'Infrastructure qui conseillent, organisent, forment et suivent les villageois. Ceci se fait grâce à la création d'un comité d'entretien de point d'eau dans chaque village équipé d'un forage. Paul Kpénahi, sous directeur de l'hydraulique villageoise nous dit comment il fonctionne.
- Kpénahi Le comité d'entretien de point d'eau comprend 5 membres qui sont un trésorier, deux membres qui sont chargés de l'hygiène et deux autres qui sont des réparateurs villageois et ce comité est coiffé de facto par le chef du village
- Kabié Que fait ce comité ?
- Kpénahi Ce comité est chargé donc de la gestion du point d'eau, donc principalement le trésorier est chargé de la collecte des fonds qui vont permettre la réparation de la pompe, les femmes chargées de l'hygiène s'occupent un peu de l'environnement du point d'eau et ensuite les réparateurs villageois sont chargés de la surveillance

technique et ensuite de faire appel à l'artisan réparateur qui lui est un réparateur de plus grande envergure....donc voilà un peu ...c'est un comité en fait de gestion et de surveillance qui doit être soutenu par la communauté villageoise tout entière

Kabié Alors je crois que avant d'installer tout forage, il y a une sensibilisation des villageois, comment cette sensibilisation est elle organisée ?

Kpenahi C'est d'abord dans un premier temps, une enquête qui se fait et qui doit aboutir à un entretien avec tous les villageois. Cet entretien en fait dans notre système, aboutit à un contrat qui est signé entre la communauté villageoise et l'état. Dans ce contrat, l'état s'engage à réaliser un certain nombre de choses dans le forage et la communauté villageoise elle aussi s'engage à, par la suite, entretenir ce point d'eau ...techniquement et financièrement.

Kabié Est ce que il y a une sensibilisation au niveau de l'hygiène ?

Kpenahi Ah tout à fait et c'est pour ça que dans le comité dont je parlais tout à l'heure, il y a deux femmes qui sont chargées d'organiser toutes les autres dames pour l'entretien de tout l'environnement, principalement la margelle doit être nettoyée selon la périodicité que tout le monde aura décidé et autour de la clôture, le désherbage etc....

Kabié Alors après l'installation des ces puits, de ces forages, il y a des intervenants extérieurs ...

Kpenahi On a parlé tout à l'heure du comité dans lequel il y a des réparateurs villageois qui sont formés sommairement, mais au dessus de ces réparateurs villageois, il y a ce que nous appellons les artisans réparateurs. Alors ces artisans sont des privés qui sont installés à leur propre compte à qui on doit faire appel quand il y a une panne ... Nous sommes en train de prendre des dispositions parce que il y a quand même des problèmes ...par exemple nous transformons les artisans réparateurs en dépositaires de pièces, comme ça ceux qui réparent ont en même temps les pièces ...Voyez, on diminue les délais comme ça ...Imaginez qu'un village a sa pompe en panne, la pièce coûte en francs CFA, mettons 500 Francs CFA, mais le villageois doit se déplacer et le coût de transport coûte 2000 francs...voyez il est tout de suite découragé, donc il ne bouge pas donc la pompe reste en panne pour très peu de choses. Donc ce sont ce type de constats qui font qu'aujourd'hui on est en train de rapprocher les pièces des villageois et de rendre mobiles les artisans.

Studio Les femmes sont bien sûr les premières utilisatrices du forage, un rôle qui est reconnu au sein du Comité de gestion puisque deux d'entre elles en font partie à Songon Attié. Madame Kouassi Adjoua est l'une de ces deux femmes. Elles nous parle de ses responsabilités

Kouassi Adjoua en langue

Traduction Bon, chaque matin elle va à la pompe pour contrôler là dessus et aux alentours, si il y a des petits déchets de poulets, là automatiquementen réalité chaque matin elle doit viser le groupe qui doit y balayer ... maintenant s'ils n'ont paspar exemple des fois le soir, après la vente, par précipitation, le vendeur des fois il oublie la fermeture donc des fois ... elle ferme ça d'abord, fait appel aux balayeurs ...elles viennent balayer avant qu'on ouvre pour que ... parce que on puise de l'eau pour laver là

dessus donc après avoir fini de balayer, maintenant, allez, les femmes qui viennent acheter, commencent à puiser.

Kabié A la fin de la journée, qu'est ce qu'elle fait ?

Kouassi Adjoua en langue

Traduction C'est à dire que le soir après la vente, elle contôle, elle fait ...elle vient garder la clé jusqu'au lendemain avant de commencer encore le nouveau travail de la journée

Kabié Comment elles font pour s'organiser ? En fait je suppose que c'est les femmes qui s'occupent de tout ça...comment elles sont organisées ? Est ce qu'elle peut m'expliquer un peu ?

Kouassi Adjoua en langue

Traduction En tous cas elle a acheté des balais. Avant c'était des brosses, maintenant elle a acheté des balais et chaque matin, il y a trois femmes, parce que par groupe de femmes, il y a trois femmes. Si leur tour arrive, les trois femmes, le matin, elles s'en vont, elles balaient d'abord la dessus de la pompe, elles balaient aux alentours et puis elles puisent encore l'eau ...parce que des fois quand on balaie, il y a du sable un peu, de la boue, donc elles puisent l'eau pour y verser là dessus pour que là dessus soit bien propre.

LA GESTION DE L'EAU

COMPLEMENTARITÉ DES MODES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU A YAOUNDÉ

Chapeau

Le service public de l'eau de la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun, n'est que partiellement assuré par une entreprise nationale, la SNEC. Une part importante de la population a donc recours à des points d'eau traditionnels qui sont pourtant largement ignorés par les politiques urbaines. Plusieurs ONGs se sont donc préoccupées de cette situation et ont mené une action en vue de réhabiliter ces points d'eau populaires souvent laissés à l'abandon, faute de fonds. C'est ainsi qu'est né le projet "Eau Potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres en Afrique ". François Bissegue a mené l'enquête à Yaoundé .

Durée de la bande : 8'30

Bruits d'ambiance

Studio Nous sommes dans le quartier Ekounou de Yaoundé. Comme tous les matins des enfants font la queue à la borne fontaine du quartier pour puiser l'eau qu'il rapporteront à la maison.....Malgré une nette augmentation de ces borne-fontaines dans la capitale camerounaise au cours des dernières années, l'actuel taux de desserte par le réseau de la SNEC demeure très faible : on estime que la moitié des ménages seulement a accès à l'eau potable. Donc tous ces gens là doivent trouver de l'eau auprès des points d'eau traditionnels qui assument donc une importance capitale pour ces populations souvent très pauvres. Or l'état et l'accès à ces points d'eau traditionnels étaient loin d'être satisfaisants. Jean Pierre Tanga est animateur social, chargé de programmes au Cass, une des ONG impliquée dans le cadre du Projet de réhabilitation. Il nous décrit la situation qui prévalait avant la mise en oeuvre du projet.

Tanga En pleine ville les gens parcouraient carrément deux kilomètres pour aller chercher de l'eau et même dès qu'on arrive dans les environs du point d'eau, on doit mettre quinze minutes pour accéder seulement au point de puisage parce que le terrain est très accidenté. Donc quand vous arrivez au point d'eau, vous trouvez carrément une file de 40, 50 enfants à certains points d'eau .. chacun attend son tour et pour puiser il faut mettre peut être une feuille d'avocatier sur laquelle les filets d'eau vont couler là ... bon on remplit le seau, une heure de temps ...bon autant de minutes après... bon l'essentiel c'est d'avoir l'eau Dans ces zones où les gens souffrent le plus, c'est des zones où le réseau ne peut même pas arriver techniquement : La majorité de la population de Yaoundé vit sur ces aires interdites, sur ce qu'on appelle le domaine public de l'Etat. Mais techniquement ce n'est pas possible d'y accéder avec le réseau de la SNEC parce que c'est le marécage.

- Studio Et en dehors des difficultés d'accès à cette eau, il y avait aussi d'autres problèmes. C'est ce qu'explique Léonard Abolo, président du Comité d'Animation au développement du quartier Ekounou
- Abolo 1ere partie Il fallait courir très tôt le matin avant les canards et autres animaux domestiques pour éviter de trouver de l'eau déjà complètement salie ..Vous sortez à cinq heures, vous puisez rapidement un peu d'eau pour le ménage et si vous avez la malchance de trouver les canards avant vous, eh bien c'est fini, vous n'avez plus d'eau du tout toute la journée, faut aller dans un autre quartier chercher de l'eau.... Et c'était pas du tout facile ... d'ailleurs tout le monde se plaignait, tout le monde avait mal au ventre ici ... le problème d'eau ici était récurrent. D'ailleurs il n'y a que la SNEC qui pouvait nous donner de l'eau potable dans ce quartier et lorsqu'il y avait coupure d'eau, c'était la débrouillardise ...Donc le projet de source Ebol Etam était donc la bouffée d'oxygène qui pouvait nous permettre de mieux vivre dans notre quartier et de nous débarrasser un tout petit peu des amibes et autres maladies venant de l'eau.
- Studio Devant cette situation l'AFVP, l'Association Française des Volontaires du Progrès, en collaboration avec d'autres ONGs camerounaises, initia donc, en février 97, un projet qui avait pour but à la fois d'étudier ce problème d'exclusion des populations par rapport à l'eau potable, de mesurer la qualité de l'eau qu'utilisait ces populations et de voir comment améliorer la qualité de cette eau mais à des coûts raisonnables. Philippe Amirault est le délégué régional de l'AFVP qui était chargé de superviser le projet .
- Amirault Nous avons travaillé sur le quartier de Yaoundé 4, environ 200 000 habitants sur Yaoundé, où nous avons pu, après des enquêtes de consommation auprès des ménages, constaté que 30 % des ménages du quartier de Yaoundé 4 n'avaient jamais accès à l'eau du réseau SNEC donc à l'eau potable. Il ne faut pas oublier que les populations qui par exemple accèdent à l'eau par les bornes fontaines vont payer jusqu'à 10 francs CFA pour un seau de 10 litres, ce qui correspond au double ou au triple du prix que paye quelqu'un qui a les moyens de s'acheter un abonnement, d'avoir un compteur et de payer son eau normalement. Donc paradoxalement ce sont les populations les plus pauvres qui payent l'eau le plus cher. On a constaté que ces populations s'approvisionnaient à des points d'eau répartis dans la ville, qui étaient des puits ou des sources, puisque Yaoundé est situé sur un site constitué de collines où il y a un certain nombre de sources situées évidemment dans les bas fonds. L'idée était donc de quantifier la population d'une part, et d'autre part de voir quels moyens on avait d'améliorer la qualité de l'eau. La deuxième phase du projet a consisté à mettre en œuvre des techniques d'aménagement, notamment des sources visant à aménager et protéger le captage et d'équiper les populations d'un certain nombre de petites infrastructures légères qui consistaient d'une part à améliorer le puisage de l'eau pour que les gens puissent mettre un récipient ou un seau sous l'écoulement de la source et non pas écoper dans un cloaque non aménagé, et d'autre part à aménager des bacs de lavage pour que les femmes qui viennent faire la lessive puissent avoir certaines commodités à la source et faire en sorte que les eaux usées s'évacuent vers le bas fond, sans venir polluer le point de prélèvement.
- Bissegue Quelles conclusions avez vous tiré de ce projet là ?
- Amirault Je crois que le projet a prouvé sa pertinence à plusieurs niveaux, d'une part sur la pertinence des aménagements techniques, d'autre part sur le fait qu'on a pu mobiliser

l'ensemble des autorités, aussi bien les autorités municipales que notamment les autorités de la SNEC qui ont reconnu qu'elles étaient dans l'incapacité d'approvisionner ces populations en eau, soit pour des raisons d'investissements, parce que l'extension des réseaux n'est pas possible instantanément dans tous les quartiers et que l'expansion de la ville est trop rapide par rapport aux capacités d'investissements de la SNEC, soit parce que nous avons à faire à des tranches de population trop pauvres qui de toutes façons, ne peuvent pas financer ou supporter le prix officiel de l'eau c'est à dire la location du compteur et le prix d'achat de l'eau de la SNEC. Donc dans les deux cas et à moyen terme ces populations n'auront pas accès à l'eau, je dirais officielle, du réseau. Avec une troisième caractéristique, c'est une forte mobilisation des populations puisque nous avons demandé aux populations de se regrouper en Comités de point d'eau, de cotiser environ 30 % du coût de l'investissement en numéraire et que nous avons fait en sorte que le président du Comité de point d'eau et le Comité de Développement local soit le maître d'ouvrage du chantier c'est à dire que les populations ont réellement, du fait de leur contribution, d'une part importante au projet et d'autre part du rôle qui leur a été demandé de jouer, étaient les donneurs d'ordre, je dirais, des investissements. Donc une garantie en quelque sorte d'appropriation à l'issue de l'investissement.

Studio Cette appropriation du projet par les populations a été indiscutablement un des éléments les plus importants de sa réussite. Nous retrouvons Léonard Abolo, président du Comité d'Animation du quartier Ekounou

Abolo Nous avons organisé qu'il y ait en place un comité de Gestion. Ce comité de Gestion se charge non seulement de programmer les travaux d'investissements humains mais également de collecter ne serait ce que 200 Francs CFA pour l'entretien de la source. Et c'est ainsi que cet argent permet de payer certains produits après l'aménagement ... mais c'était ça, les populations devaient donner 200 000 francs et l'AFVP donnait le reste et en dehors des 200 000 francs, les populations devaient contribuer en travaillant manuellement à la source. Donc nous, nous pensons que si ce genre de projet se multipliait, au moins ne serait ce que pour l'eau de ménage, il n'y aurait pas de problème, nous aurions de l'eau potable.

Studio Malheureusement malgré les bons résultats obtenus et une évidente pérennité des investissements notamment sur les sources, ce genre de projet ne s'est pas encore multiplié, faute de fonds de la part des bailleurs de fonds.

LA GESTION DE L'EAU

ÉPURATION DES EAUX USÉES A OUAGADOUGOU

Chapeau

Le gouvernement burkinabé vient de lancer, en juin 2001, un immense projet d'assainissement pour toute la ville de Ouagadougou d'une valeur de 5 milliards de francs CFA, financé par la Banque Mondiale. Les travaux ont d'ailleurs déjà commencé pour construire tout un réseau de canalisation enterrées pour les eaux usées de la capitale burkinabé. Il faut savoir que comme dans beaucoup de villes africaines, les eaux usées et polluées des Ouagalais coulent le plus souvent à l'air libre, ce qui constitue un grave danger pour la santé des populations. Pire encore, la moitié des surfaces consacrées à Ouagadougou au maraîchage, sont arrosées par les eaux usées provenant des ménages ou des industries. Or un jeune chercheur burkinabé de l'EIER, l'Ecole InterEtats de l'Equipement Rural, travaille depuis déjà plusieurs années sur toute la problématique de l'épuration des eaux usées et ses travaux ont été pris en compte dans ce nouveau projet d'assainissement pour la ville de Ouagadougou. Crépin Hilaire Dadjo a enquêté à l'EIER auprès de ce jeune chercheur, Doulaye Koné

Durée de la bande: 3'16

Koné Dans le cadre de ce projet d'assainissement, il est prévu de construire une station d'épuration basée sur le même modèle qu'on a ici, donc de faire du lagunage et c'est prévu qu'après l'épuration des eaux, les eaux traitées doivent être disponibles pour faire du maraîchage. Ce serait en tous cas une grande première ici en Afrique de l'Ouest ; C'est des exemples qui sont déjà rencontrés en Afrique du Nord, au Maroc, en Tunisie où on utilise les eaux des stations d'épuration pour faire de l'agriculture

Bruits d'ambiance Pas dans l'herbe ...

Koné C'est le gazon qui a été mis sur le site pour montrer que même dans un pays sahélien comme le Burkina, on peut se permettre d'avoir un espace aussi vert et agréable...en tous cas d'aspect visuel, donc ce gazon là, il est essentiellement arrosé avec les eaux qui sont traitées dans cette station. Ce qu'on cherche à démontrer en fait, c'est mettre en place des systèmes d'épuration pour dépolluer les eaux, les eaux usées, au niveau aussi bien des eaux usées domestiques que des eaux usées industrielles. Si vous faites le tour de la ville de Ouagadougou, vous verrez que la plupart des canaux d'eaux pluviales drainent en général des eaux usées dans lesquelles plein d'hôtels déversentou il y a des branchements anarchiques, comme ça on retrouve beaucoup d'eaux usées qui sortent des toilettes et puis ça entraîne une grande pollution des milieux naturels et on a des morts de poissons, des contaminations de poissons par exemple dans des barrages et pour résoudre ces problèmes là, il faut faire passer ces eaux dans des stations d'épuration

Bruit d'ambiance Eau qui coule du bassin

Koné Donc ici c'est un bassin de petite taille qui est prévu pour traiter à peu près 6 mètres cube d'eau. C'est des tailles réduites parce qu'on est dans un cadre expérimental et

puis on a trois bassins ici qui sont plantés avec la laitue d'eau : c'est une plante qui permet d'accélérer le processus d'épuration de la matière organique, donc on fait ici beaucoup de dégradation de la pollution organique qui est dans l'eau et puis après, on passe à une autre phase de traitement, d'abattement micro-biologique donc des gènes pathogènes ou autres

Dadjo D'où est ce qu'elles viennent ces plantes ?

Koné Ces plantes sont originaires des climats des régions tropicales, c'est la laitue d'eau ... Le nom scientifique c'est " Pistia Stratuetes ". Donc on les retrouve en général dans les points d'eau, les barrages qui sont pollués ou toute retenue polluée dans presque toute la région de l'Afrique de l'Ouest ici....

Dadjo C'est des sortes de choux, n'est ce pas

Koné Oui...on l'appelle aussi laitue d'eau, c'est des plantes flottantes qui ont une très grande potentialité pour traiter les eaux ...C'est pour ça qu'on les retrouve en général dans des milieux pollués parce que dès que la pollution s'installe, il y a une colonisation naturelle qui se fait aussi.

Dadjo En quoi votre travail peut il être profitable aux maraîchers qui sont quand même importants dans la ville de Ouagadougou ?

Koné Oui ...faut dire que les maraîchers dans la pratique actuelle qui est observée dans la ville, sont exposés à d'énormes risques sanitaires, des maladies, essentiellement des diarrhées, de la fièvre typhoïde, des dysenteries ... disons que les maraîchers sont d'abord plus exposés que les consommateurs parce qu'ils ont d'abord le contact avec les eaux usées et parfois ils consomment les légumes qui sont directement arrosés sur le site. Alors qu'en traitant les eaux, on élimine en tous cas grande partie... on réduit énormément les risques sanitaires et puis en plus on a de l'eau qui est très propre pour l'arrosage des produits maraîchers, de l'agriculture maraîchère.

LA GESTION DE L'EAU

LES POMPES COMMUNAUTAIRES EN PANNE

Chapeau

Les années 80 avaient vu dans toute l'Afrique une pléthore de nouveaux forages. Mais quelques 10 ou 20 années plus tard, les pompes nécessaires à la bonne marche de ces points d'eau, sont souvent en panne et laissées à l'abandon, et ce malgré la création dans pratiquement tous les villages équipés, de comités de gestion de ces points d'eau. Les populations rurales qui n'ont donc plus accès à l'eau potable reviennent au marigot. Pourquoi une telle débandade ? Grégoire Yacouto a enquêté dans le village de Botti, dans la préfecture de Ouessé au nord du Bénin.

Durée de la bande: 5'12

Studio Alao Chabi est réparateur de pompe communautaire depuis 1983. Il a sa petite idée sur les raisons de l'abandon des pompes par les paysans.

Alao Chabi La pompe si c'est établi nouvellement, avant de gêter, on peut trouver 5 ans environ. En dehors de ces cas là, on peut changer coupelle ...

Yacouto Alors on constate aujourd'hui qu'il y a plusieurs pompes hydrauliques qui sont en panne mais qui ne sont pas réparées. Vous êtes là, vous êtes formé pour ça mais comment vous expliquez ça ?

Alao Chabi Les pompes qui sont en panneet puis les villageois ne peuvent pas les réparer, ça dépend de leur niveau puisque ils bouffent l'argent ..puisque on leur dit, quand la pompe a été établie, ça permet 10 ans sans changer les tuyaux ...donc les tuyaux c'est usé.... Donc au lieu de les changer, ils ne les changent pas ... donc le défaut c'est à euxoui ...

Yacouto Alors lorsque vous changez un tuyau par exemple ou bien les roulements à bille, alors combien ils vous payent ?

Alao Chabi Ah si on a changé les tuyaux et les roulements à bille, puisque avant, les européens nous ont formés sur le terrain, ils nous payaient par mois ...la pompe, la réparation était à 7500 francs ...donc quand ils ne nous payent plus par mois puisque les européens sont partis, on a fixé ça à 4500

Yacouto C'est ça.... mais est ce que ce n'est pas parce que les frais de réparation sont énormes que les gens n'arrivent pas à réparer ?

Alao Chabi Non ce n'est pas ça ..puisque les pièces coûtent cher puisque avant, les tuyaux c'est à 5000 mais maintenant les tuyaux c'est devenu à 12 750 pour trois mètres .. donc coupelle avant, c'était quelque chose de ...3000 jusqu'à 5000 mais maintenant c'est quelque chose de 9000donc c'est ça qui coûte cher ..et puis les villageois n'arrivent pas à les réparer mais c'est la faute des villageois.

- Studio Mais est ce vraiment la faute des villageois ? Pour Timothée Biaou, directeur du service régional de l'hydraulique villageoise du Bourgou, les raisons de cette désaffection des villageois est à chercher ailleurs et à un plus haut niveau :
- Biaou De 1980 a 1990, la politique de l'état était de mettre à la disposition des populations de l'eau potable et on calculait le nombre d'ouvrages qu'il faut pour chaque communauté et on allait réaliser les ouvrages ...et on a constaté que les populations ne se sentent pas concernées par ces ouvrages là et lorsque cet ouvrage là tombe en panne, elles ne prennent pas des dispositions nécessaires pour les réparer. A partir de cet instant une nouvelle stratégie a été mise en place : en 1992, cette nouvelle politique vise l'approche participative.
- Yacouto Ça veut dire quoi ?
- Biaou Faut que les populations participent effectivement à l'investissement et vers la réalisation de l'ouvrage d'assainissement qui serait mis à leur disposition. A partir de cet instant, avant d'aller réaliser un ouvrage dans une localité, la communauté exprime le besoin à travers une demande et la demande est examinée par la Direction de l'Hydraulique et avant que suite ne leur soit donnée pour la réalisation de l'ouvrage, il faut aussi l'acceptation de cette demande. Désormais il y a la participation à l'investissement des communautés qui est exigée.
- Yacouto Et est ce que vous ne pensez pas que le coût des pièces de rechange pèse déjà trop sur les populations et c'est ce qui peut expliquer alors l'état dans lequel se trouve certaines pompes communautaires non réparées ?
- Biaou Je ne crois pas que les pièces de rechange coûtent cher pour que les populations ne puissent pas les acquérir. En fait cela part du diagnostic à la fourniture de la pièce et à la réparation, donc les communautés savent à combien revient la pièce, à combien ils doivent payer la main d'œuvre et l'artisan réparateur. Donc à partir de cet instant là, si l'eau de la pompe est vendue, il n'y a pas de raison que les populations ne soient pas en mesure de payer les prestations de l'artisan réparateur. Donc les dispositions sont prises pour que les populations puissent acquérir cette pièce là.

LA GESTION DE L'EAU

LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Chapeau

De plus en plus, les gouvernements de part le monde prennent conscience que l'eau est une denrée périssable et précieuse qui doit être préservée. L'Afrique ne fait pas exception et à cet égard le Burkina fait figure de modèle. En tant que pays sahélien et semi aride dans certaines régions du Nord, le Burkina a toujours été conscient de l'importance de l'eau et souvent de sa rareté mais on assiste à une nouvelle prise de conscience politique au plus haut niveau à Ouagadougou. C'est ainsi qu'a été créé un programme novateur de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, précisément le programme GIRE. Crépin Hilaire Dadjo a voulu en savoir plus et il a interrogé plusieurs personnes ressources impliquées dans le programme GIRE.

Durée de la bande : 5'50

Frérotte Mon nom est Jean Luc Frérotte. Je suis conseiller technique principal au Programme GIRE, à la Direction Générale de l'hydraulique. Comme son nom l'indique, le programme GIRE, c'est un programme qui vise à mettre en œuvre au Burkina la gestion intégrée des ressources en eau. Auparavant l'eau était gérée d'une façon sectorielle c'est à dire que chaque ministère, chaque département gère la partie qui le concernait par rapport aux ressources en eau et on s'est aperçu avec le temps que ce type de gestion n'est pas optimale en ce sens qu'il génère beaucoup de conflits, de partages de la ressource. Par ailleurs on se trouve aussi à un moment de l'histoire où des grandes tendances se rejoignent c'est à dire que manifestement, au niveau national, on est dans la tendance de la décentralisation, du désengagement de l'état... Il se pose aussi un grand problème financier pour suivre les ressources en eau, ça coûte beaucoup d'argent et donc pour toutes ces raisons, il a été décidé au niveau national, donc c'est une orientation politique nationale, de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau. Alors concrètement nous ne sommes pas un programme qui réalise des infrastructures hydrauliques, nous ne faisons pas de puits, pas de forages, pas d'adductions d'eau potable. C'est un projet essentiellement conceptuel et nous travaillons sur tous les aspects techniques, économiques, institutionnels, législatifs qui sont propres à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau dans le pays. Bon, les actions concrètes qui sont visibles c'est la création d'un Comité de Gestion, notamment le Comité de Gestion du Nakambé, dans lequel tous les types d'acteurs sont réunis pour gérer ensemble la ressource en eau et c'est une grande originalité du programme GIRE... donc il y a l'état, il y a les collectivités locales, il y a les grands usagers, des personnes ressources ... euh, une autre manifestation concrète du Programme est l'adoption d'une nouvelle loi relative à la gestion des ressources en eau qui a été adoptée au mois d'avril par l'Assemblée Nationale et qui donc est effective et nous travaillons actuellement à la préparation de tous les décrets d'application de cette nouvelle loi d'orientation qui est vraiment destinée elle aussi à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau.

Studio Et cette nouvelle loi permettra dès que les décrets d'application seront passés, de faire payer les grands utilisateurs et de punir les pollueurs. Il s'agit d'une grande première

en Afrique de l'Ouest comme nous l'explique maintenant Jérôme Thiombano, chef de programme à Gire.

Thombiano Il y a une partie de la loi qui pose le principe que chaque citoyen et chaque usager doit participer au financement de l'eau et c'est pourquoi deux principes ont été posés, celui du principe " préleveur- payeur " ou " utilisateur-payeur " et le principe également " pollueur- payeur " . Ces deux principes ont essentiellement pour objet d'amener les usagers à rationaliser je dirais, l'utilisation de la ressource eau, quand ils prélèvent ou quand ils l'utilisent et également dans le cas où, par leurs activités, ils contribuent à dégrader cette ressource, à prendre les dispositions pour ne pas la polluer ou dans ces conditions, dans le cas où ils ne prennent pas ces dispositions, il y a des pénalités qui sont prévues pour les amener à corriger cet état de fait.

Dadjo Mais dans ce train de mesures là, qui est le plus exposé ? Est ce que l'homme de la rue, le citoyen lambda est beaucoup plus exposé que les entrepreneurs industriels ?

Thombiano La loi dit clairement que les usages qui sont destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux, ne seront pas assujettis à ces contributions financières, en d'autres termes que pour l'eau potable, ces contributions financières ne vont pas être exigées. Par contre c'est tous les grands usagers comme ceux qui utilisent l'eau pour la production électrique, la production agricole, l'irrigation et également je dirais, les grands usagers en terme de ... tous ceux qui vont consommer au delà d'une certaine quantité qui est, qui a été définie et qui sera définie par la suite par des décrets d'application en ce qui concerne l'eau potable. Donc c'est clair les usagers courants ne seront pas touchés.

Dadjo Le chemin qui reste à parcourir, quel est il ? Quelles sont vos préoccupations ?

Thombiano Après avoir élaboré un état des lieux très critique, objectif, de la situation, dans tous ses volets, il faut passer à l'autre étape qui est d'élaborer un plan d'action qui consiste donc à dire, à partir des problèmes qui ont été bien identifiés, quelles sont les solutions qu'il faut apporter dans les différents compartiments mais ce plan qui sera soumis au gouvernement on espère en fin d'année, devrait permettre aux deux parties, sur cette base là, de s'engager sur de nouvelles voies.

Studio Le programme GIRE est donc avant tout un programme conceptuel mais d'importantes réalisations ont lieu, comme donc, nous venons de le voir l'élaboration d'une nouvelle loi mais aussi la création d'un comité de gestion du bassin du fleuve Nakambé. Il s'agit d'une cellule pilote de suivi auquel participent tous les acteurs intéressés : l'état, les collectivités locales et les associations. Il s'agit là de la plus grande originalité du projet comme l'affirme Madame Ruth Yaméogo, haut commissaire de la province du Kadiogo et présidente de ce comité, un projet auquel il faut donner les moyens de son fonctionnement.

Yaméogo Les moyens de fonctionnement du Comité sont constitués par la contribution de l'état , la contribution des collectivités locales et aussi toute autre contribution ... C'est vrai que on dit que l'argent est le nerf de la guerre mais l'argent tout seul ne suffit pas. Je pense que l'essentiel du projet ici, c'est surtout de faire en sorte que les gens s'approprient d'abord du projet, que nous nous sentions d'abord responsables de la gestion de ce bassin et ensuite, ensemble, conjuguer nos efforts.